

Assises régionales des territoires 2008 : Comparaison Bretagne - Pays Basque.



Pays Basque / Euskadi

- XIIe siècle : constitution des fueros, libertés locales que les seigneurs et rois doivent jurer de respecter.
- 1876 : abolition des fueros et de l'autonomie basque.
- 1936 : Trois des sept provinces recouvrent leur autonomie. Un gouvernement est formé, qui doit fuir la dictature franquiste en 1939
- 1979 : Statut de Gernika. Les trois provinces retrouvent leur autonomie (Communauté Autonome d'Euskadi), la Navarre forme une région espagnole à part. Les trois provinces situées en France n'ont aucun statut jusqu'à ce jour.

Population : 3 millions (Sept provinces), 2,1 millions (Communauté Autonome d'Euskadi)

Principales villes : Bilbao/Bilbo, Donostia/Saint-Sebastien

Langues officielles : Basque, espagnol.

Institutions politiques : Parlement et gouvernement autonomes, avec un président de gouvernement, Juan Jose Ibarretxe. (mêmes institutions en Navarre). Budget : 10 Milliard Euros.

Le Parlement peut voter les lois qu'il souhaite dans ses très larges domaines de compétence (éducation, économie, police, protection sociale), sans passer par le Parlement de Madrid. La Communauté Autonome dispose d'une très grande autonomie fiscale.

Depuis 1979, le Pays Basque connaît un redressement économique spectaculaire : en 2007, la croissance était de 4,1% et le chômage de 3,8%.

Bretagne / Breizh

- 851 Création du Royaume de Bretagne
- 1532 Union de la France et de la Bretagne
- 1789 Suppression du Parlement et des Etats de Bretagne
- ???... La Bretagne retrouve des institutions autonomes.

Population : 4,271 M.

Principales villes : Nantes, Rennes, Brest, Lorient

Langue officielle : Français, pas de statut officiel pour la langue bretonne

Situation politique : Conseil régional sur seulement 4 départements (partition du territoire breton)

Budget 1 milliard Euros - Budget des 5 Conseils généraux bretons 4 Milliard Euros

Aucun gouvernement exécutif ni pouvoir législatif

Parce que la Bretagne fait face à l'immobilisme institutionnel français, sans pouvoir réel, avec un territoire morcelé et une langue à l'agonie, elle reste en marge des formidables avancées démocratiques et institutionnelles que vivent actuellement la plupart des petites nations d'Europe.

Pour retrouver toute sa place, la Bretagne doit se doter à l'image du Pays Basque de véritables institutions démocratiques dont un Parlement législatif et un gouvernement exécutif.